



ÉNONCÉ DE VISION

Infirmières et infirmiers en santé communautaire : diversité, partenariat et collaboration; promotion et protection de la santé au cours de toute la vie.

DÉFINITION DE LA PRATIQUE DES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE AU CANADA

La pratique des soins infirmiers en santé communautaire décrit le travail des infirmières qui œuvrent dans la communauté. Les infirmières en santé communautaire s'associent à d'autres dans le but de promouvoir la santé là où elles vivent, travaillent, apprennent, rencontrent des gens et se divertissent.

Fonctions et responsabilités

Dans la pratique des soins infirmiers en santé communautaire, les infirmières perfectionnent leur expertise dans un domaine spécialisé et assurent les fonctions et responsabilités suivantes :

- Promouvoir, protéger et préserver la santé, prévenir la maladie et les blessures
- Promouvoir, protéger et préserver l'environnement qui contribue à la santé
- Préconiser des politiques publiques favorisant la santé
- Encourager l'intégration de multiples approches détaillées de promotion de la santé qui renforcent les capacités des clients
- Respecter la diversité des clients et des fournisseurs de soins, porter une attention particulière aux liens qui existent entre la santé et la maladie et agir de sorte que les clients puissent jouir d'une bonne santé
- Fournir des soins fondés sur des faits probants dans diverses situations telles qu'au domicile du client, à l'école, au bureau, dans la rue, dans les milieux de vie en communauté ou au lieu de travail
- Coopérer, coordonner et collaborer avec divers partenaires de différents secteurs et disciplines
- Reconnaître que des communautés saines et des systèmes qui favorisent la santé contribuent à la santé pour tous
- Mobiliser une gamme de ressources qui protègent la santé en coordonnant les soins, les services de planification et les programmes

- Travailler avec un haut degré d'autonomie pour mettre en œuvre des stratégies axées sur les déterminants de la santé et qui ont un impact positif sur les gens et leurs communautés

Préparation en matière d'éducation

Un baccalauréat en sciences infirmières est un fondement essentiel aux infirmières en santé communautaire pour leur permettre d'exercer pleinement les fonctions de leur pratique

Accréditation

Les soins infirmiers en santé communautaire sont l'une des spécialités de pratique infirmière accréditées par l'Association des infirmières et infirmiers du Canada. Les infirmières en santé communautaire peuvent perfectionner leur formation et améliorer leurs compétences en cherchant à obtenir une autre accréditation, comme celle des soins infirmiers en santé du travail.

Lieu de travail

Les principaux domaines et lieux de travail dans la communauté, en milieu rural et urbains, sont entre autres : unités/services de santé publique, soins à domicile, centres/cliniques de santé communautaire, cabinets de médecine familiale, santé au travail, postes/avant-postes de soins infirmiers, soins dans la rue, organismes confessionnels, refuges, écoles, établissements correctionnels, communautés autochtones, organismes de lutte contre la toxicomanie, agences gouvernementales, établissements d'enseignement.

Postes assumés

Les infirmières en santé communautaire assument différents postes, tels que ceux d'infirmière clinicienne spécialisée, infirmière-ressource en soins cliniques, infirmière-éducatrice en soins cliniques, consultante, conseillère, coordinatrice/gestionnaire des cas, infirmière en soins à domicile, directrice/superviseuse/administratrice/chef de service, infirmière praticienne, infirmière en santé du travail, infirmière paroissiale, infirmière d'avant-poste, infirmière en santé publique, infirmière en soins de santé primaires, infirmière en santé mentale/infirmière psychiatrique autorisée, chercheuse, analyste des politiques/des systèmes informatiques ou infirmière de cabinet médical .

Valeurs

Les infirmières en santé communautaire privilégient la compassion, les principes régissant les soins de santé primaires, les multiples façons de savoir, les partenariats avec des personnes et des communautés, la responsabilisation et la justice sociale.

GLOSSAIRE

Client : Le terme client peut désigner des personnes, familles, groupes, communautés et populations (ACIISC, 2008).

Milieu de vie en communauté : « Par milieu de vie en communauté, on entend un milieu où des personnes apparentées entre elles ou non partagent l'ensemble ou une partie des locaux d'habitation. Les milieux de vie en communauté peuvent comprendre les foyers pour sans-abri et autres types de refuges, les campements, les centres d'accueil et les maisons d'hébergement. » (Agence de la santé publique du Canada, 2009)

Santé environnementale : « La santé environnementale englobe les aspects de la santé humaine, y compris de la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux et psychosociaux de l'environnement. L'expression désigne aussi la théorie et la pratique qui consistent à évaluer, corriger, contrôler et prévenir les facteurs environnementaux pouvant avoir un effet négatif sur les générations présentes et futures. (Organisation mondiale de la santé, 2010)

Pratique : Les infirmières et infirmiers autorisés œuvrent au Canada et dans l'éventail complet des milieux de pratique : en soins cliniques, en formation, en administration, en recherche et en élaboration de politiques. (AIIIC, 2007)

Soins de santé primaires : Les soins de santé primaires sont « des soins de santé essentiels fondés sur des méthodes et des techniques pratiques, scientifiquement valables et socialement acceptables, rendus universellement accessibles à tous les individus et à toutes les familles de la communauté avec leur pleine participation et à un coût que la communauté et le pays puissent assumer à tous les stades de leur développement dans un esprit d'autonomie économique et d'autodétermination. » (Organisation mondiale de la santé, 1978, p. 2)

Justice sociale : Selon l'Association des infirmières et infirmiers du Canada « la justice sociale s'entend de la distribution équitable des avantages et des responsabilités de la société et de leurs conséquences. Elle porte avant tout sur la situation relative d'un groupe de la société par rapport à d'autres, ainsi que sur les causes profondes des disparités et les moyens possibles de les faire disparaître. » (AIIIC, 2006, p. 7)

Références

Association des infirmières et infirmiers du Canada (2007). Cadre de pratique des infirmières et infirmiers du Canada. Ottawa.

Association des infirmières et infirmiers du Canada (2006). La justice sociale... un moyen de parvenir à une fin, une fin en soi. Ottawa

Infirmières et infirmiers en santé communautaire du Canada (2008). Normes canadiennes de pratique des soins infirmiers en santé communautaire. Toronto.

Agence de la santé publique du Canada, (2009). Document d'orientation en matière de santé publique à la prévention et la prise en charge des cas de syndrome grippal (SG), y compris la grippe pandémique (H1N1) de 2009, dans les milieux de vie en communauté

Récupéré du site : http://www.phac-aspc.gc.ca/alert-alerte/h1n1/guidance_lignesdirectrices/commun-eng.php

Organisation mondiale de la santé (OMS). (1978). La Déclaration d'Alma Ata. Genève, Suisse

World Health Organization. (2010). Public health and the environment. Récupéré du site : www.WHO.int/phe/en

Présenté par : l'Équipe du projet de la vision et de la définition de l'IISCC

Ruth Schofield (chef du projet)
Claire Betker
Dawn Bruyere
Laurie Parton
Marlene Slepko
Lisa Ashley

Rebecca Ganann
Kim Dalla Bona
Katie Dilworth
Cheryl Reid-Haughian
Cori Watson